

PROGRAMME AIMES

Accueil et intégration de migrants dans
l'enseignement supérieur



APPEL À PROJET 2022

Date limite de
candidature:

30 juin

Procédure:

Envoyer le
formulaire de
candidature
rempli avec
les annexes
demandées à:
camille.hanon
@reseau-
mens.org

Pour toute
question:

S'adresser à
camille.hanon
@reseau-
mens.org

Lancé et porté depuis 2016 par l'Agence Universitaire de la Francophonie, le programme AIMES est à partir de 2022 repris par le réseau MEnS, pour son volet français.

Le présent Appel à Projet est à destination des établissements de l'Enseignement Supérieur membres du réseau MEnS, qui mettent en oeuvre des actions visant l'accueil et l'insertion académique des étudiants en exil. Les projets devront avoir lieu entre septembre 2022 et septembre 2023.

Les projets s'adresseront à des étudiants de toute provenance, en veillant à l'équilibre des genres. Il leur sera proposé un parcours d'intégration comportant une formation linguistique (FLE/FOU), un accompagnement culturel et d'orientation, et un suivi personnalisé.

Les projets proposant un diplôme d'université « Passerelle » habilité (ou en cours d'habilitation) par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation seront prioritaires. Ces DU, dont la maquette-type a été mise au point par l'ADCUEFE dans le cadre du réseau MEnS, ouvrent droit aux bourses CROUS, pour les étudiants réfugiés ou sous protection subsidiaire.

Les établissements sélectionnés recevront du réseau MEnS, opérant pour tous ses partenaires, un soutien financier qui sera déterminé selon les dispositifs soumis et le nombre d'étudiants accueillis. Le réseau MEnS et ses partenaires ne gèreront aucune aide individuelle ; les établissements bénéficiaires utiliseront les subventions reçues aux fins spécifiées dans la convention de partenariat, co-signée par la présidence ou la direction de l'établissement.